



Perception des Québécois à l'égard de la rémunération des enseignants



Août 2011
Projet: 13026-023

L'intelligence Marketing

Léger
MARKETING

- Léger Marketing est la plus importante firme de recherche marketing et de sondages à propriété canadienne avec plus de 600 professionnels travaillant à ses bureaux au Canada et aux États-Unis.
- Léger Marketing est le partenaire nord-américain du plus important réseau mondial de recherche Worldwide Independent Network (WIN) of Market Research.



WIN
Worldwide
Independent Network
Of Market Research



Canada

Montréal

Québec

Toronto

Ottawa

Edmonton

Calgary

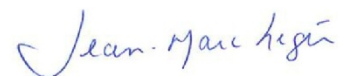
États-Unis

Philadelphie, PA

Denver, CO

Tampa, FL

Nous sommes fiers de vous présenter ce rapport de recherche qui a été réalisé selon les normes rigoureuses de qualité de notre entreprise et de l'Association canadienne de recherche et d'intelligence marketing (ARIM). Nous sommes persuadés que cela répondra à vos préoccupations et nous espérons avoir le privilège de vous servir de nouveau dans un avenir rapproché.



Jean-Marc Léger
Président

**La plus importante
firme de recherche
marketing et de sondages
à propriété canadienne**

TABLE DES MATIÈRES

Contexte et objectif	6
Méthodologie	8
Faits saillants	10
Analyse détaillée des résultats	12
Opinion à l'égard du fait de laisser plus d'autonomie aux directions d'école pour déterminer la rémunération des enseignants	13
Opinion des Québécois à l'égard d'une rémunération des enseignants basée sur la performance	14
Opinion à l'égard du fait de donner la possibilité aux directions d'école de congédier les enseignants incompetents	15





CONTEXTE
ET OBJECTIFS



CONTEXTE ET OBJECTIFS

7

L'objectif de cette étude est de connaître la perception des Québécois à l'égard de la rémunération des enseignants du primaire et du secondaire.

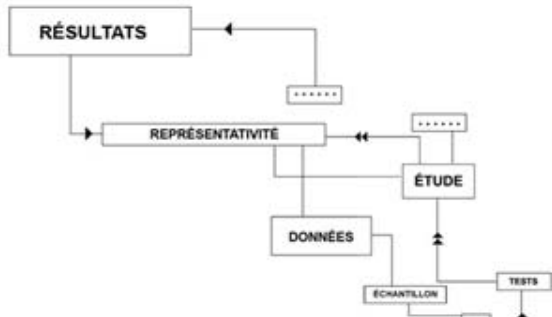
Contexte :

L'institut économique de Montréal (IEDM) a mandaté la firme Léger Marketing afin de réaliser une étude auprès de la population québécoise, dont l'objectif est de connaître les perceptions des Québécois à l'égard de la rémunération des enseignants du primaire et du secondaire.

Objectifs :

Plus précisément, les objectifs de l'étude sont de :

- Connaître l'opinion des Québécois à l'égard du fait d'augmenter l'autonomie des directions d'école en ce qui concerne la rémunération des enseignants;
- Connaître l'opinion des Québécois à l'égard d'une rémunération des enseignants basée sur la performance;
- Connaître l'opinion des Québécois à l'égard du fait de donner la possibilité aux directions d'école de congédier les enseignants incompetents protégés par le régime actuel.





MÉTHODOLOGIE

9

La présente étude a été réalisée par téléphone auprès de **1 005 personnes** de plus de 18 ans, réparties dans toutes les régions du Québec, **du 22 au 25 août 2011**.

Les données finales du sondage ont été pondérées selon l'âge, le sexe, la langue maternelle, le degré de scolarité, la composition du foyer (avec ou sans enfant) et la région, de façon à garantir un échantillon représentatif de la population québécoise.

Un échantillon probabiliste de cette taille a une **marge d'erreur de +/- 3,1% dans 19 cas sur 20**.

Dans les tableaux présentés, les données en caractères gras et **rouges** signalent une proportion significativement supérieure à celle des autres répondants. À l'inverse, les données en caractères gras et **bleus** signalent une proportion significativement inférieure à celle des autres répondants.



FAITS SAILLANTS



FAITS SAILLANTS

Plus d'autonomie aux directions d'école pour déterminer la rémunération des enseignants : une question qui divise les Québécois

En effet, alors que 39% des Québécois sont en faveur de laisser plus d'autonomie aux directions d'école pour déterminer la rémunération des enseignants, 46% y sont défavorables et 15% n'ont pas d'opinion arrêtée sur la question.

La performance des enseignants devrait être considérée dans la rémunération des enseignants

Actuellement basée sur l'ancienneté et le niveau de scolarité, la rémunération des enseignants devrait aussi être basée sur la performance, et les meilleurs enseignants devraient être mieux rémunérés, selon deux tiers des Québécois (67%).

Cependant, le quart des Québécois (23%) ne sont pas favorables à cette proposition et 10% n'ont pas émis d'opinion sur cette question.

Les directions d'école primaire et secondaire devraient pouvoir congédier les enseignants incompetents

Selon la majorité des Québécois (87%), les enseignants incompetents devraient pouvoir être congédiés par les directions d'école, alors que 7% ne sont pas cet avis et que 6% ne se sont pas prononcés sur la question.

2005	25%
2006	35%
2007	36%
2008	48%
2009	55%
2010	80%
2011	85%



+40%

+10%

ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS





ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

13

Opinion à l'égard du fait de laisser plus d'autonomie aux directions d'école pour déterminer la rémunération des enseignants

La question de laisser plus d'autonomie aux directions d'école pour déterminer la rémunération des enseignants divise les Québécois.

Quatre Québécois sur dix (39%) sont en faveur de laisser plus d'autonomie aux directions d'école pour déterminer la rémunération des enseignants, alors que 46% y sont défavorables et 15% ne le savent pas.

On remarque que plus de la moitié des jeunes âgés entre 18 et 24 ans (52%) sont favorables à accorder plus d'autonomie aux directions d'écoles,

alors que plus de la moitié des Québécois (69%) de plus de 55 ans y sont défavorables.

Notons aussi que les hommes sont plus partagés sur cette question (43% favorables, 45% défavorables) que le sont les femmes (35% favorables, 46% défavorables), ainsi que les résidents de la région montréalaise (43% favorables, 41% défavorables).

Question 1 – Actuellement, la rémunération de tous les enseignants québécois du primaire et du secondaire est déterminée de manière uniforme par le gouvernement. Seriez-vous en faveur ou non de laisser plus d'autonomie aux directions d'école pour déterminer la rémunération des enseignants?

	Total (n=1 005)	18-24 ans (n=119)	25-34 ans (n=145)	35-44 ans (n=141)	45-54 ans (n=212)	55-64 ans (n=178)	65 ans et plus (n=210)
Oui	39%	52%	46%	36%	35%	35%	34%
Non	46%	26%	44%	48%	41%	53%	55%
Ne sait pas / Refus	15%	22%	10%	16%	24%	12%	11%



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

14

Opinion des Québécois à l'égard d'une rémunération des enseignants basée sur la performance

Deux tiers des Québécois (67%) croient que la performance des enseignants devrait être évaluée dans le cadre de leur rémunération, et que les meilleurs enseignants devraient être mieux rémunérés.

La rémunération des enseignants devrait être basée aussi sur la performance de ceux-ci, et les meilleurs enseignants devraient être mieux rémunérés, selon 67% des Québécois.

L'enjeu d'une rémunération basée aussi sur la performance trouve un écho favorable notamment chez les hommes (73%), parmi les non-francophones (75%), ainsi que parmi les résidents de la région montréalaise (70%).

Question 2 – Actuellement, la rémunération des enseignants est basée sur l'ancienneté et le niveau de scolarité. Croyez-vous que la performance des enseignants devrait être évaluée et que les meilleurs enseignants devraient être mieux rémunérés?

	Total (n=1 005)	Hommes (n=477)	Femmes (n=528)	Franco- phones (n=807)	Autres langues (n=198)
Oui	67%	73%	61%	65%	75%
Non	23%	21%	25%	26%	14%
Ne sait pas / Refus	10%	6%	14%	9%	11%



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

15

Opinion à l'égard du fait de donner la possibilité aux directions d'école de congédier les enseignants incompetents

La vaste majorité des Québécois (87%) croit que les directions d'école primaire et secondaire devraient pouvoir congédier les enseignants incompetents.

Les directions d'école primaire et secondaire devraient pouvoir congédier les enseignants incompetents.

Alors que 87% des Québécois croient que les enseignants incompetents devraient pouvoir être congédiés par les directions d'école, 7% ne le

croient pas et 6% n'ont pas d'opinion sur la question.

On retrouve une proportion significativement plus élevée de personnes favorables parmi les Québécois âgés entre 25 et 34 ans (94%), ainsi que parmi la population active (89%).

Question 3 – Croyez-vous que les directions d'école primaire et secondaire devraient pouvoir congédier les enseignants incompetents, ce qui est, en pratique, impossible dans le régime actuel?
(n=1 005)



